

La théorisation ancrée comme démarche de construction des connaissances en sciences de gestion : application aux dynamiques de l'innovation sociale ouverte

Youness BOUDOHAY (Docteur en sciences de gestion)

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN GESTION DES ENTREPRISES (LARGE)

ÉCOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'AGADIR

UNIVERSITÉ IBN ZOHR

Salah DRIOUCH (Enseignant-chercheur)

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT, INNOVATION ET RECHERCHE APPLIQUÉE
(MIRA)

FACULTÉ D'ÉCONOMIE ET DE GESTION DE GUELMIM

UNIVERSITÉ IBN ZOHR

Résumé : Les dynamiques de l'innovation sociale ouverte se construisent dans l'interaction entre des acteurs aux rationalités hétérogènes, sur des temporalités longues et dans des configurations territoriales qui en conditionnent le déroulement. Ces propriétés rendent malaisée l'application de démarches hypothético-déductives supposant des construits stabilisés et des frontières fixées a priori. Cet article, de nature méthodologique et conceptuelle, examine dans quelle mesure la théorisation ancrée constructiviste constitue une réponse adaptée à cette difficulté. Nous en restituons la logique de construction située des connaissances, codage initial puis focalisé, comparaison constante, mémos analytiques, montée progressive en abstraction avant d'établir quatre correspondances entre les exigences de la démarche et les propriétés de l'objet : le traitement de l'émergence, la prise en charge de la processualité, la pluralité des voix et la reconnaissance de la position du chercheur. Une démarche d'application en spirale est proposée, assortie de points de vigilance portant sur l'échantillonnage théorique, la déclaration prématurée de suffisance théorique et les critères d'évaluation à revendiquer. L'article ne repose sur aucun matériau empirique et ne prétend donc pas établir la supériorité de cette démarche ; il en délimite les conditions de pertinence et signale ce qu'elle ne permet pas de saisir.

Abstract: *Open social innovation dynamics take shape through interaction among actors with heterogeneous rationalities, over long-time horizons, and within territorial configurations that condition how they unfold. These properties make hypothetico-deductive designs which assume stabilised constructs and boundaries fixed in advance difficult to apply. This methodological and conceptual article examines how far constructivist grounded theory offers an adequate response. We set out its logic situated knowledge construction, initial then focused coding, constant comparison, analytic memos, progressive abstraction and establish four correspondences between the requirements of the approach and the properties of the object: the treatment of emergence, the handling of processuality, the plurality of voices, and acknowledgement of the researcher's position. A spiral application procedure is proposed, together with points of caution regarding theoretical sampling, premature claims of theoretical sufficiency, and the evaluative criteria to be invoked. The article rests on no empirical material and therefore does not claim to establish the superiority of the approach; it delimits its conditions of relevance and indicates what it cannot capture.*

Keywords : Constructivist grounded theory ; théorisation ancrée constructiviste ; innovation sociale ouverte ; co-construction des connaissances ; méthodologie qualitative ; sciences de gestion

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.22706033>



1. INTRODUCTION

L'ouverture des processus d'innovation, formalisée d'abord dans le champ industriel [1], a connu une extension vers le domaine social dont les implications méthodologiques restent peu explorées. Dans ce contexte, l'innovation sociale ouverte désigne des configurations où la réponse à un besoin social est élaborée par des acteurs qui n'appartiennent ni à une même organisation ni à un même secteur, et où les connaissances circulent entre eux selon des règles de partage négociées plutôt qu'imposées [2], [3]. Associations, collectivités locales, entreprises, chercheurs et bénéficiaires y occupent des positions changeantes : le destinataire d'un dispositif en devient fréquemment le coproducteur.

Cette configuration place le chercheur devant une difficulté qui n'est pas seulement technique. Les travaux fondateurs du champ de l'innovation sociale ont établi que le phénomène se manifeste par une transformation des rapports sociaux davantage que par un produit identifiable [4], [5]. Or transformer un rapport social n'est pas un événement mais un processus, dont les frontières se déplacent à mesure qu'il se déroule et dont les catégories descriptives ne préexistent pas à l'observation. Les démarches hypothético-déductives, qui supposent des construits stabilisés et un périmètre arrêté avant la collecte, se trouvent ici en porte-à-faux.

La théorisation ancrée constructiviste, telle que Charmaz l'a formalisée à partir de la tradition inaugurée par Glaser et Strauss [6], [7], se présente comme une réponse possible. Elle propose une construction progressive des catégories à partir des données, une comparaison constante entre unités d'analyse et une reconnaissance explicite du rôle du chercheur dans la production du résultat. Encore faut-il établir que cette adéquation apparente résiste à l'examen : la démarche est fréquemment invoquée dans les travaux de gestion pour légitimer une analyse qualitative qui n'en respecte aucune des exigences, dérive que Suddaby [8] a documentée avec précision.

La question que nous traitons est donc la suivante : à quelles conditions la théorisation ancrée constructiviste constitue-t-elle une démarche appropriée à l'étude des dynamiques de l'innovation sociale ouverte, et que laisse-t-elle hors de portée ? L'article est de nature méthodologique et conceptuelle. Il ne mobilise aucun matériau empirique, ne rapporte aucun résultat de terrain et ne prétend pas établir une supériorité comparative ; il cherche à spécifier des conditions de pertinence et à en signaler les contreparties.

L'argumentation procède en trois mouvements. Nous caractérisons d'abord les propriétés de l'objet qui contraignent le dispositif de recherche. Nous restituons ensuite la logique de la démarche, en distinguant ce que le qualificatif constructiviste engage réellement. Nous établissons enfin les correspondances entre les deux, proposons une démarche d'application et en discutons les limites.

2. L'INNOVATION SOCIALE OUVERTE COMME OBJET DE RECHERCHE

2.1. D'une ouverture de l'innovation à une ouverture du social

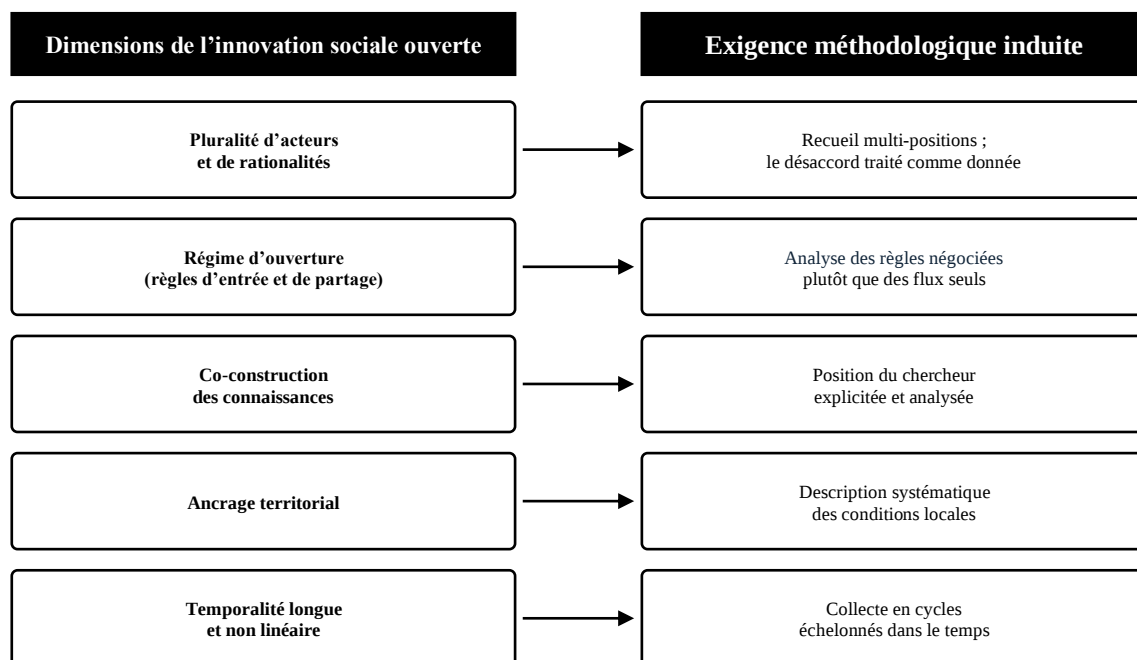
Le modèle de l'innovation ouverte repose sur l'idée que les connaissances utiles à un processus d'innovation traversent les frontières de l'organisation dans les deux sens [1], [9]. Les travaux ultérieurs ont montré que l'efficacité de cette ouverture dépend moins de la quantité de sources mobilisées que des capacités d'absorption et des mécanismes de coordination mis en place [10]. La contribution de von Hippel sur les innovations d'utilisateurs a par ailleurs établi que la source de la nouveauté se situe fréquemment du côté des utilisateurs eux-mêmes [11].

Le transfert de ce raisonnement au domaine social ne va pas de soi. Dans le champ industriel, l'ouverture s'organise autour d'un intérêt commun identifiable : la valeur économique créée par l'innovation et se règle par des dispositifs contractuels. Dans le domaine social, la finalité elle-même fait l'objet d'une élaboration collective : ce qui constitue une amélioration, pour qui, et selon quels critères, relève de la négociation entre parties prenantes plutôt que d'un objectif donné [12], [13]. L'ouverture y porte donc moins sur les flux de connaissances techniques que sur la définition même du problème à traiter.

2.2. Dimensions constitutives

Cinq dimensions nous paraissent constituer le noyau du phénomène, et leur articulation importe davantage que leur énumération. La première est la pluralité des acteurs, dont les rationalités militante, gestionnaire, administrative, marchande coexistent sans se subordonner. La deuxième est le régime d'ouverture, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui déterminent qui peut entrer dans le dispositif, à quelles conditions et avec quel accès aux ressources produites, en effet, les travaux d'Ostrom sur la gouvernance des communs fournissent ici un cadre d'analyse directement transposable [14]. La troisième est la co-construction des connaissances, qui distingue l'innovation sociale ouverte d'une simple consultation des usagers. La quatrième dimension est l'ancrage territorial ou les dispositifs d'innovation sociale se développent en relation avec des ressources, des institutions et des histoires locales dont ils sont indissociables, ce qui explique la récurrence du débat sur leur transposabilité [15], [16]. La cinquième est la temporalité longue et non linéaire du processus : émergence, expérimentation, échecs partiels, stabilisation, institutionnalisation éventuelle, avec des boucles de retour qui font partie de la dynamique plutôt qu'elles ne la contredisent [17], [29]. La figure 1 met en regard ces cinq dimensions et les exigences méthodologiques que chacune induit pour le dispositif de recherche.

Figure 1 : Dimensions constitutives de l'innovation sociale ouverte et exigences méthodologiques associées



Source : élaboration des auteurs

En conclusion, ces cinq dimensions montrent que l'innovation sociale ouverte constitue un processus complexe et évolutif, nécessitant une approche méthodologique adaptée à la diversité des acteurs, des contextes et des temporalités.

2.3. Ce que l'objet impose à la démarche

Ces dimensions se traduisent en contraintes de conception dont trois nous semblent décisives. À ce stade, l'absence de catégories descriptives stabilisées interdit d'arrêter une grille d'analyse avant l'entrée sur le terrain : les termes par lesquels les acteurs désignent leur activité ne coïncident pas nécessairement avec ceux de la littérature, et cet écart constitue une donnée plutôt qu'un bruit. De plus, la circulation des positions d'acteurs interdit de fixer un informateur privilégié, la même personne pouvant occuper successivement des rôles de porteur, de bénéficiaire et de critique. La processualité, enfin, rend peu informative toute observation instantanée, ce que les travaux sur la théorisation à partir de données processuelles ont établi de longue date [18]. Ces contraintes ne disqualifient pas les approches déductives dans l'absolu. Elles indiquent seulement que leur application suppose un travail préalable de stabilisation.

3. LA THÉORISATION ANCRÉE CONSTRUCTIVISTE : LOGIQUE ET OPÉRATIONS

3.1. Filiation et déplacement constructiviste

La théorisation ancrée est née d'une contestation : celle d'une sociologie qui vérifiait des théories existantes plutôt qu'elle n'en produisait de nouvelles [7]. Sa proposition initiale consistait à faire émerger la théorie du matériau lui-même, par un travail de codage et de comparaison systématique. La divergence ultérieure entre les fondateurs a porté sur le degré de formalisation acceptable, Strauss et Corbin proposant un paradigme de codage structuré [19], [20] que Glaser jugeait contraire au principe d'émergence.

Le déplacement opéré par Charmaz se situe ailleurs, et il est d'ordre épistémologique. Là où la version classique postulait une théorie découverte dans des données parlant d'elles-mêmes, la version constructiviste reconnaît que les catégories sont construites par un chercheur situé, porteur de préconceptions, en interaction avec des interlocuteurs qui ont eux-mêmes leur interprétation de la situation [6], [21]. Cette position s'inscrit dans le débat plus large sur les paradigmes de recherche qualitative [22] et engage une conséquence pratique : la réflexivité cesse d'être un supplément déontologique pour devenir une opération analytique, puisque la position du chercheur participe à la construction du résultat [23].

3.2. Les opérations analytiques

La démarche articule un ensemble d'opérations dont l'ordre importe moins que l'itération. Le codage initial fragmente le matériau en unités de sens, au plus près des termes employés par les acteurs, en privilégiant les formulations en gérondif qui restituent l'action plutôt que l'état. Le codage focalisé sélectionne ensuite les codes les plus récurrents ou les plus analytiquement productifs et les applique à l'ensemble du corpus. La comparaison constante traverse ces deux phases : chaque nouvelle unité est confrontée aux précédentes, et les écarts constatés orientent la collecte suivante.

Les mémos analytiques constituent le lieu où s'élabore la montée en abstraction. Rédigés tout au long du processus, ils consignent les hypothèses provisoires, les rapprochements envisagés et les doutes du chercheur ; ils forment, de fait, la trace vérifiable du raisonnement. L'échantillonnage théorique, souvent négligé dans les usages courants de la démarche, désigne le fait de sélectionner les cas suivants en fonction des besoins de l'analyse en cours plutôt que selon un plan arrêté d'avance [24]. La suffisance théorique un terme que nous préférons à celui de saturation, dont l'usage s'est banalisé au point de perdre sa signification. En effet, elle désigne le moment où de nouvelles données cessent d'enrichir les propriétés des catégories construites. Elle se démontre par la présentation des propriétés en question ; elle ne se déclare pas. Afin de rendre compte de ces différents éléments, le tableau 1 suivant en propose une synthèse :

Tableau 1 : Opérations analytiques de la théorisation ancrée constructiviste

Opération	Contenu	Produit analytique	Erreur fréquente
Codage initial	Fragmentation du matériau en unités de sens, au plus près des termes des acteurs	Codes descriptifs, souvent formulés en gérondif	Recours immédiat au vocabulaire théorique de la littérature
Codage focalisé	Sélection des codes les plus récurrents ou les plus productifs, appliqués à l'ensemble du corpus	Catégories provisoires et leurs propriétés	Arrêt à un simple regroupement thématique
Comparaison constante	Confrontation systématique de chaque unité aux précédentes	Propriétés différenciantes des catégories	Comparaison limitée à l'intérieur d'un même cas
Mémos analytiques	Consignation datée des hypothèses, rapprochements et doutes	Trace vérifiable de la montée en abstraction	Rédaction rétrospective en fin de travail
Échantillonnage théorique	Sélection des cas suivants en fonction des besoins de l'analyse en cours	Densification ciblée des catégories	Plan d'échantillonnage arrêté avant la collecte
Suffisance théorique	Constat que de nouvelles données n'enrichissent plus les propriétés des catégories	Justification argumentée de l'arrêt	Déclaration de saturation sans démonstration

Source : élaboration des auteurs

Une précision s'impose sur le statut de l'inférence. La théorisation ancrée n'est pas purement inductive, contrairement à une présentation répandue. Timmermans et Tavory ont montré que la production théorique y procède d'un raisonnement abductif : l'observation d'une surprise, c'est-à-dire d'un fait que les cadres disponibles n'expliquent pas, déclenche la recherche d'une explication plausible qui sera ensuite éprouvée [25]. Cette lecture a l'avantage de restituer la place réelle des connaissances théoriques préalables du chercheur, que le principe d'émergence conduisait à dissimuler.

4. ARTICULER LA DÉMARCHE ET L'OBJET

4.1. Quatre correspondances

L'adéquation entre la démarche et l'objet ne se décrète pas ; elle s'établit point par point. La première correspondance concerne l'émergence : là où l'innovation sociale ouverte produit des catégories d'action que les acteurs inventent en chemin, le codage initial impose de partir de leurs formulations plutôt que d'un vocabulaire savant préétabli. La deuxième porte sur la processualité : la comparaison constante entre séquences temporelles fournit un instrument adapté au suivi d'une dynamique, à condition que la collecte s'étale effectivement dans le temps [18]. La troisième correspondance tient à la pluralité des voix. Un dispositif d'innovation sociale ouverte n'a pas de récit unique, et les divergences d'interprétation entre un porteur associatif, un agent de collectivité et un bénéficiaire ne constituent pas des erreurs à arbitrer mais des propriétés du phénomène. La démarche traite ces divergences comme matériau analytique. La quatrième, enfin, concerne la position du chercheur : dans un champ où la recherche est fréquemment sollicitée pour accompagner les dispositifs, la reconnaissance explicite de cette implication vaut mieux que la fiction d'une extériorité.

Afin de traduire les caractéristiques de l'objet étudié en exigences méthodologiques concrètes, le tableau 2 met en regard les principales propriétés du phénomène, les exigences qui en découlent et les opérations analytiques mobilisées.

Tableau 2 : Correspondances entre propriétés de l'objet et opérations analytiques

Propriété de l'objet	Exigence méthodologique correspondante	Opération mobilisée
Catégories d'action inventées en chemin par les acteurs	Ne pas fixer de grille d'analyse avant l'entrée sur le terrain	Codage initial ancré dans les formulations indigènes
Déroulement processuel sur une temporalité longue	Organiser la collecte en cycles échelonnés dans le temps	Comparaison constante entre séquences ; mémos datés
Pluralité de positions et divergence des interprétations	Traiter le désaccord comme donnée et non comme erreur de mesure	Comparaison inter-acteurs ; densification des propriétés
Implication fréquente du chercheur dans le dispositif	Expliciter la position occupée et ses effets sur le matériau	Réflexivité inscrite dans les mémos analytiques

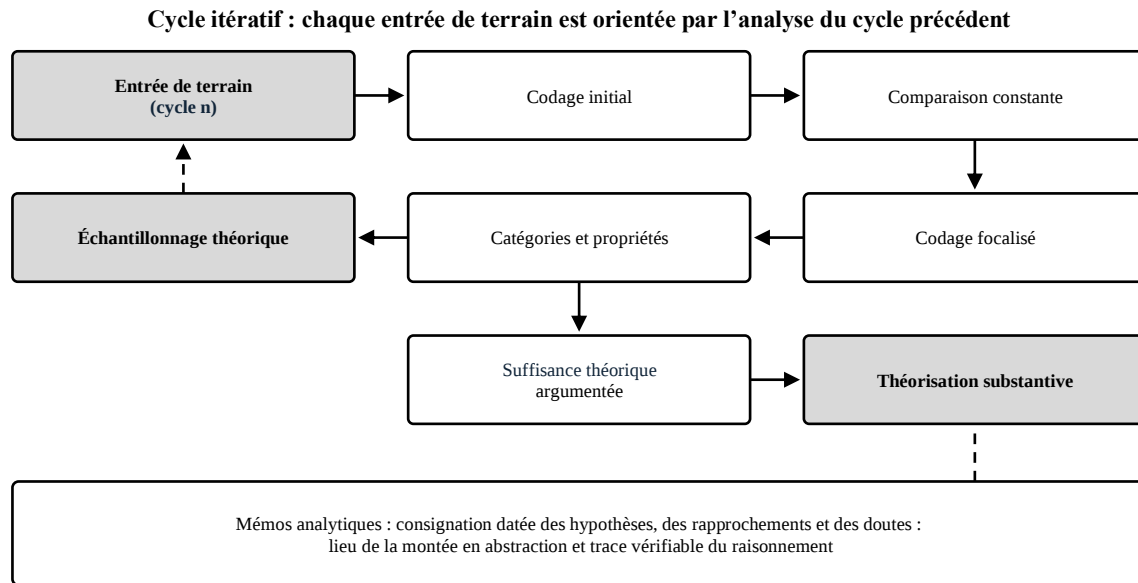
Source : élaboration des auteurs

Cette mise en correspondance montre ainsi que les choix méthodologiques ne sont pas dissociés des propriétés du terrain, mais construits en réponse à sa dynamique, à sa pluralité d'acteurs et à la nature processuelle du phénomène étudié.

4.2. Une démarche d'application en spirale

Ces correspondances se concrétisent dans une organisation itérative du processus de recherche, dont la figure 2 présente les principales étapes et articulations. Sa logique est itérative : chaque cycle de collecte est orienté par les résultats analytiques du cycle précédent, et le point d'arrêt n'est pas fixé au départ mais déterminé par l'état des catégories construites. La poursuite du processus dépend ainsi de la progression et de la densification des catégories en cours d'élaboration.

Figure 2 : Démarche d'application de la théorisation ancrée constructiviste aux dynamiques de l'innovation sociale ouverte



Source : élaboration des auteurs

Deux éléments méritent d'être soulignés dans cette représentation. Les mémos y occupent une position centrale et non périphérique : ils constituent l'espace où s'opère la montée en abstraction, et leur absence explique la plupart des travaux qui, se réclamant de la démarche, s'arrêtent à une description thématique [8], [26]. Les boucles de retour, ensuite, ne signalent pas un défaut de planification mais la logique même de l'échantillonnage théorique.

4.3. Points de vigilance

Trois écueils guettent l'application de cette démarche à l'objet considéré. Le premier tient à la confusion entre codage et catégorisation thématique : découper un corpus en thèmes ne produit pas de théorie, et l'étiquette de théorisation ancrée est fréquemment apposée à des travaux qui s'en tiennent là. Le deuxième concerne l'échantillonnage : la sélection des dispositifs les plus visibles ou les mieux documentés introduit un biais systématique vers les réussites, alors que les trajectoires interrompues sont vraisemblablement les plus nombreuses et analytiquement les plus instructives. Le troisième porte sur les critères d'évaluation revendiqués. Les critères classiques de validité interne et de fiabilité ne se transposent pas directement à une démarche qui assume la construction située de ses résultats. Charmaz propose de leur substituer la crédibilité, l'originalité, la résonance et l'utilité [6] ; d'autres traditions privilégient la transparence de la chaîne d'inférence entre données brutes et concepts de second ordre [27]. L'essentiel est que le choix soit explicite et argumenté, ce qu'un lecteur peut vérifier.

5. DISCUSSION ET IMPLICATIONS

5.1. Ce que notre recherche établit, et sur quelles limites il repose

La contribution que nous revendiquons est circonscrite. Elle consiste à substituer, à une affinité générale souvent invoquée entre méthodes qualitatives et objets émergents, un ensemble de correspondances spécifiées entre des propriétés d'objet et des opérations analytiques identifiables. Cette spécification a une conséquence pratique : elle permet de dire à quelles conditions un travail se réclamant de la démarche la met effectivement en œuvre. Les limites tiennent au genre de l'exercice. L'article argumente sans éprouver : aucune application n'a été conduite, et la fécondité des correspondances établies relève d'une vérification qui reste à faire. Par ailleurs, la démarche retenue laisse hors de portée plusieurs questions légitimes du champ. Elle ne permet pas d'estimer la prévalence d'un phénomène, ni de comparer des configurations sur un grand nombre de cas, ni de mesurer un effet. Un travail sur les déterminants de la participation à des dispositifs ouverts, par exemple, relèverait d'un dispositif tout autre. Reconnaître ces limites paraît plus utile que de présenter la démarche comme universellement adaptée.

5.2. Implications pour la conduite des recherches

Pour le chercheur engagé dans l'étude d'un dispositif d'innovation sociale ouverte, quelques conséquences opératoires se dégagent. La collecte gagne à être organisée en cycles courts plutôt qu'en une campagne unique, de manière à laisser l'analyse orienter les entrées suivantes. La documentation du raisonnement — mémos datés, versions successives du système de codes : constitue un livrable au même titre que le texte final, et sa disponibilité conditionne l'évaluabilité du travail. La position du chercheur vis-à-vis du dispositif, notamment lorsqu'une convention de recherche-action l'associe à son fonctionnement, doit être exposée dans ses termes concrets, y compris les clauses éventuelles relatives à la publication [30].

Une dernière implication concerne l'écriture. La convention de publication en sciences de gestion pousse à reconstruire après coup un cheminement linéaire, ce qui contredit la logique de la démarche et prive le lecteur des informations dont il aurait besoin pour apprécier la solidité de la construction. Rendre visibles les révisions successives de la question et du système de codes améliorerait la cumulativité davantage, sans doute, que l'adoption d'un vocabulaire méthodologique commun.

6. CONCLUSION

L'innovation sociale ouverte confronte le chercheur à un objet dont les catégories descriptives se forment en même temps que le phénomène qu'elles décrivent. Nous avons soutenu que la théorisation ancrée constructiviste offre une réponse appropriée à cette configuration, non par affinité générale avec l'enquête qualitative, mais parce que quatre de ses exigences : codage issu des formulations des acteurs, comparaison constante entre séquences, traitement analytique des divergences d'interprétation, explicitation de la position du chercheur répondent à des propriétés identifiables de l'objet [6], [28].

La démarche d'application proposée vise ainsi moins à prescrire un protocole standardisé qu'à rendre explicites et discutables les choix qui structurent la recherche. L'organisation en cycles itératifs, l'articulation entre collecte et analyse, le recours à l'échantillonnage théorique, la rédaction continue de mémos analytiques et la recherche d'une suffisance théorique argumentée constituent des principes permettant d'adapter progressivement le dispositif de recherche à l'évolution des catégories. Cette logique est particulièrement importante pour l'étude de phénomènes dont les frontières, les acteurs et les modalités d'action peuvent se transformer au cours du temps.

Cette contribution doit toutefois être interprétée avec prudence. La démarche proposée n'a pas été mise à l'épreuve sur un matériau empirique dans le cadre de cet article. Il serait donc prématuré de présenter les correspondances établies comme des résultats empiriquement validés ou de conclure à la supériorité de la théorisation ancrée constructiviste sur d'autres démarches méthodologiques. L'apport de l'article est avant tout de nature conceptuelle et méthodologique : il consiste à préciser les conditions dans lesquelles cette démarche peut être pertinente et à identifier les exigences qu'implique son utilisation rigoureuse. Cette limite ouvre également une perspective importante pour les recherches futures. Des travaux empiriques devront désormais examiner la fécondité de la démarche proposée dans des contextes réels d'innovation sociale ouverte, en particulier à travers des observations longitudinales permettant de suivre les phases d'émergence, d'expérimentation, d'ajustement, d'échec, de stabilisation et, éventuellement, d'institutionnalisation. Il serait également pertinent de comparer différentes configurations territoriales afin d'identifier ce qui relève de mécanismes relativement généraux et ce qui demeure fortement dépendant des ressources, institutions, relations sociales et histoires propres aux territoires.

Les dispositifs d'innovation sociale ouverte dans les territoires du Sud constituent, à cet égard, un terrain d'examen particulièrement intéressant. Les formes d'organisation collective, les modalités de participation et les ressources mobilisées peuvent y présenter des configurations qui restent encore insuffisamment documentées dans la littérature dominante. Leur étude pourrait ainsi contribuer non seulement à éprouver empiriquement la démarche proposée, mais également à enrichir les catégories théoriques utilisées pour comprendre l'innovation sociale ouverte dans des contextes territoriaux différenciés.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] H. Chesbrough, *Open Innovation: The New Imperative for Creating and Profiting from Technology*. Boston: Harvard Business School Press, 2003.
- [2] H. Chesbrough and A. Di Minin, "Open social innovation," in *New Frontiers in Open Innovation*, H. Chesbrough, W. Vanhaverbeke, and J. West, Eds. Oxford: Oxford University Press, 2014, pp. 169–188.
- [3] D. Chalmers, "Social innovation: An exploration of the barriers faced by innovating organizations in the social economy," *Social Enterprise Journal*, vol. 9, no. 1, pp. 17–33, 2013.
- [4] F. Moulaert, D. MacCallum, A. Mehmood, and A. Hamdouch, Eds., *The International Handbook on Social Innovation*. Cheltenham: Edward Elgar, 2013.
- [5] G. Cajaiba-Santana, "Social innovation: Moving the field forward. A conceptual framework," *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 82, pp. 42–51, 2014.
- [6] K. Charmaz, *Constructing Grounded Theory*, 2nd ed. London: SAGE, 2014.
- [7] B. G. Glaser and A. L. Strauss, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine, 1967.
- [8] R. Suddaby, "From the editors: What grounded theory is not," *Academy of Management Journal*, vol. 49, no. 4, pp. 633–642, 2006.
- [9] M. Bogers, H. Chesbrough, and C. Moedas, "Open innovation: Research, practices, and policies," *California Management Review*, vol. 60, no. 2, pp. 5–16, 2018.
- [10] J. West and M. Bogers, "Leveraging external sources of innovation: A review of research on open innovation," *Journal of Product Innovation Management*, vol. 31, no. 4, pp. 814–831, 2014.
- [11] E. von Hippel, *Democratizing Innovation*. Cambridge, MA: MIT Press, 2005.
- [12] R. Murray, J. Caulier-Grice, and G. Mulgan, *The Open Book of Social Innovation*. London: NESTA and The Young Foundation, 2010.
- [13] J. A. Phills, K. Deiglmeier, and D. T. Miller, "Rediscovering social innovation," *Stanford Social Innovation Review*, vol. 6, no. 4, pp. 34–43, 2008.
- [14] E. Ostrom, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990.
- [15] J.-L. Klein, J.-L. Laville, et F. Moulaert, dir., *L'innovation sociale*. Toulouse : Érès, 2014.
- [16] A. Nicholls, J. Simon, and M. Gabriel, Eds., *New Frontiers in Social Innovation Research*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015.
- [17] B. Pel, A. Haxeltine, F. Avelino, A. Dumitru, R. Kemp, T. Bauler, I. Kunze, J. Dorland, J. Wittmayer, and M. S. Jørgensen, "Towards a theory of transformative social innovation: A relational framework and 12 propositions," *Research Policy*, vol. 49, no. 8, pp. 104080, 2020.
- [18] A. Langley, "Strategies for theorizing from process data," *Academy of Management Review*, vol. 24, no. 4, pp. 691–710, 1999.
- [19] A. Strauss and J. Corbin, *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, 2nd ed. Thousand Oaks: SAGE, 1998.
- [20] J. Corbin and A. Strauss, "Grounded theory research: Procedures, canons, and evaluative criteria," *Qualitative Sociology*, vol. 13, no. 1, pp. 3–21, 1990.
- [21] A. Bryant and K. Charmaz, Eds., *The SAGE Handbook of Grounded Theory*. London: SAGE, 2007.
- [22] E. G. Guba and Y. S. Lincoln, "Competing paradigms in qualitative research," in *Handbook of Qualitative Research*, N. K. Denzin and Y. S. Lincoln, Eds. Thousand Oaks: SAGE, 1994, pp. 105–117.
- [23] K. Charmaz, "The power of constructivist grounded theory for critical inquiry," *Qualitative Inquiry*, vol. 23, no. 1, pp. 34–45, 2017.
- [24] I. Dey, *Grounding Grounded Theory: Guidelines for Qualitative Inquiry*. San Diego: Academic Press, 1999.
- [25] S. Timmermans and I. Tavory, "Theory construction in qualitative research: From grounded theory to abductive analysis," *Sociological Theory*, vol. 30, no. 3, pp. 167–186, 2012.
- [26] K. Locke, *Grounded Theory in Management Research*. London: SAGE, 2001.
- [27] D. A. Gioia, K. G. Corley, and A. L. Hamilton, "Seeking qualitative rigor in inductive research: Notes on the Gioia methodology," *Organizational Research Methods*, vol. 16, no. 1, pp. 15–31, 2013.
- [28] J. Mair and I. Martí, "Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight," *Journal of World Business*, vol. 41, no. 1, pp. 36–44, 2006.
- [29] F. Avelino, J. M. Wittmayer, B. Pel, P. Weaver, A. Dumitru, A. Haxeltine, R. Kemp, M. S. Jørgensen, T. Bauler, S. Ruijsink, and T. O'Riordan, "Transformative social innovation and (dis)empowerment," *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 145, pp. 195–206, 2019.
- [30] D. J. Lang, A. Wiek, M. Bergmann, M. Stauffacher, P. Martens, P. Moll, M. Swilling, and C. J. Thomas, "Transdisciplinary research in sustainability science: Practice, principles, and challenges," *Sustainability Science*, vol. 7, suppl. 1, pp. 25–43, 2012.